



ANNECY HANDBALL « Faisons équipe pour gagner »

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SAISON 2020-2021

POUR SE LICENCIER AU CLUB, LES DOCUMENTS A REMETTRE SONT :

- le dossier d'inscription complété et signé: fiche de renseignement, engagements des licenciés majeurs / autorisation parentale et le certificat médical (modèle FFHB) ;
- le règlement de la cotisation (accompagné des justificatifs si réduction appliquée) ;
- le règlement de la tombola du club d'un montant de 40 € (1 par famille)
- 1 photo d'identité récente.
- la copie d'une pièce d'identité pour les créations uniquement

ACTUALITES SAISON 2020-2021:

- **Production d'un nouveau certificat médical obligatoire** établi à partir du 1^{er} juin 2020 pour tout type de licence compétition et loisir (renouvellement et création). Pour tout certificat libre, préciser la mention de « non contre-indication de la pratique du handball en compétition ou loisir » ainsi que la date de naissance.
- **Tombola du club** : elle devient **obligatoire** et consiste à vendre une grille de vingt cases de 2 € avec un gagnant par grille (remises des lots lors du tournoi à la mêlée de Noël, un ballotin de chocolats de la Chocolaterie du Pont Neuf). **Le paiement de cette grille (40 euros) se fait donc en même temps que le règlement de la cotisation** ; il vous appartiendra ensuite de vendre les cases de votre grille et de les remettre à votre entraîneur avant la mi-novembre. Une seule grille par famille est obligatoire (si plusieurs inscriptions dans la même famille, pensez bien à noter votre "code de réduction" lors de votre inscription en ligne).
- La FFHB propose aux licenciés des outils pour les accompagner à la reprise des activités (à ne pas fournir au club) :
Le questionnaire de reprise post-covid 19 : document médical confidentiel qui doit être confié uniquement au médecin au début de la visite médicale (et non au club). Il ne sert que de fil conducteur pour l'examen médical.

La notice "Surveillance post délivrance d'un certificat médical" décrivant les symptômes évocateurs d'une complication secondaire ou d'une contamination ultérieure qui conduirait à reconsulter un médecin.
- **Dématérialisation des dossiers d'inscription** : les licenciés 2019/2020 ont reçu le lien du dossier en ligne par mail le vendredi 10 juillet 2020. Pour les créations de licences, merci de prendre contact avec le club (esm.annecy.handball@gmail.com) pour valider la procédure et recevoir le lien du dossier en ligne sous réserve de places disponibles dans la catégorie concernée.

Pour toutes les licences, une fois votre dossier complet transmis au club (en ligne ou en version papier), vous recevrez votre licence validée par mail directement du logiciel FFHB gesthand.

(Attention pour les créations de licence : le logiciel gesthand vous demandera au préalable de confirmer votre adresse mail, merci de surveiller vos courriers indésirables).

Tarifs cotisations AHB saison 2020/2021

Seniors masculins / né en 2002 et avant	210 €
Seniors féminines / née en 2002 et avant	200 €
De 2003 à 2009 / catégories de -13 à -18 ans	180 €
Né en 2010-2011 / catégorie -11 ans	165 €
Né(e) en 2012-2013 / catégorie -9 ans et 2012-2013-2014 / minihand	135 €
Né(e) en 2015-2016 /baby hand	110 €
Loisirs / FSGT	110 €
Dirigeant	Gratuit
AESA (licence mairie Annecy au trimestre)	20 €
+ Tombola club	40 €

Si vous étiez dans un autre club la saison dernière, une mutation est alors obligatoire et génère des frais qui varient selon l'âge :

- Jusqu'à 2008 : gratuit
- de 2004 à 2007 : 144 €
- à partir de 2003 : 240 €

Pour la gestion de ces mutations, merci de contacter le club : esm.annecy.handball@gmail.com

Tarifs réduits pour :

- les familles : réduction de 15 € pour le 2^{ème} membre inscrit, réduction de 30 € pour le 3^{ème} membre (réduction sur le membre concerné uniquement)
- les étudiants et les chômeurs : réduction de 15 € sous réserve de présentation des justificatifs
- les détenteurs de la carte PASS Région : réduction de 30 € uniquement sur présentation d'une photocopie recto-verso de la carte n'ayant pas déjà été utilisée (un remboursement de 30 € sera fait sur présentation ultérieure)
- les jeunes licenciés jusqu'à 25 ans bénéficiaires des chèques loisirs jeunes de la ville d'Annecy (réduction de 70 € ou 30 € selon quotient familial, renseignement auprès de la mairie).
- Les coupons sport et chèques vacances